La sécurité économique, une nécessité

Axelle DEGANS

Docteur en géopolitique, professeur de géopolitique en CPGE, Lycée Faidherbe de Lille

Résumé : La crise sanitaire que le monde traverse depuis 2020 jette une lumière crue sur les choix économiques opérés depuis les années 1980. L'heure des bilans a sonné. Les pays occidentaux prennent la mesure de l'ampleur des conséquences de leur désindustrialisation. Les pays européens ne peuvent demeurer dans leur déni idéologique et doivent se résoudre à envisager que l'interdépendance est aussi une forme de dépendance consentie au sein d'un libre-échange qui comporte une part de risque. Cette communication se propose de souligner la mutation idéologique des décideurs politiques, voire économiques, qui désormais envisagent ce qui était hier impossible : la souveraineté économique et industrielle. L'originalité de cette communication est d'offrir un cadre de compréhension large permettant de rendre intelligibles les mutations en cours. Il faut pour cela envisager les matrices idéologiques particulièrement puissantes en Europe communautaire, les confronter à l'échelle nationale des États membres, tout en ayant le souci de s'interroger sur la distance entre les représentations et la réalité. La variété des situations en Europe est aussi intéressante à interroger, une focale sur la France est un prisme d'analyse particulièrement porteur. Cette communication sera aussi l'occasion de montrer l'ampleur du déni des conséquences de la désindustrialisation, malgré les efforts de personnes comme Claude Revel ou Alain Juillet en France. Le décalage entre les actions de terrain – notamment des acteurs de l'intelligence économique et stratégique - et le discours est aussi une approche fructueuse pour comprendre la situation actuelle. Le passage à une acceptation de la question de la souveraineté permet de saisir l'évolution idéologique. Cette communication se propose aussi d'éclairer la bascule géopolitique entrainée par la désindustrialisation des pays occidentaux, au profit de pays du « Sud », devenus « émergents ». Elle soulignera l'ampleur des transferts financiers et des technologies depuis les pays développés vers ces nouveaux pays industrialisés. Il conviendra aussi de s'interroger sur la récente prise de conscience de l'importance des enjeux géopolitiques qui prennent le pas sur les enjeux géoéconomiques longtemps analysés comme primordiaux, infléchissant ici la lecture offerte par Pascal Lorot. Enfin, cette communication sera l'occasion d'analyser les différentes stratégies économiques et industrielles mises en place à la suite des diagnostics préalablement posés. Comment la sécurité économique se met-elle en place, existe-t-il une coordination entre les échelles communautaire et nationale ? Les intérêts sont-ils convergents entre États-Unis et Union européenne, entre l'Union et ses différents États membres ? La communication sera l'occasion de faire le point sur les actions de relocalisation, de réindustrialisation en s'interrogeant sur ce qui est dans le champ du possible, et ce qui relève de la chimère. En octobre 2021, il sera possible de faire un premier constat des résultats de ce qui aura été entrepris dans les territoires. La sécurité économique est-elle compatible avec la mondialisation libérale ou annonce-t-elle une démondialisation ? Les acteurs éco-

nomiques que sont les entreprises participent-elles de cette analyse de la nécessité d'une souveraineté économique et industrielle en Europe ? Les intérêts sont-ils convergents entre les États, les collectivités territoriales, les populations et les entreprises à l'échelle de l'Europe et de la France ? Les freins sont nombreux, faut-il encore être en mesure de les identifier et de les comprendre pour permettre le temps de l'action. L'originalité de cette communication est de faire une synthèse entre intelligence économique et géopolitique, de se servir de nombreuses sources, y compris la presse économique.

Mots-clés : sécurité économique, souveraineté économique, stratégies industrielles, relocalisation, démondialisation.

« Tout le monde était d'accord pour penser que les commodités de la vie passée ne se retrouveraient pas d'un coup et qu'il était plus facile de détruire que de reconstruire. », *La peste*, Albert Camus

1 Introduction : Ampleur du choc de la pandémie mondiale et interrogations

Le choc de la pandémie du coronavirus nous laisse abasourdis. Nous peinons à en prendre l'exacte mesure tant il a été rude et qu'il a ébranlé nos certitudes, même les plus simples. Cette pandémie qui a causé la mort de plusieurs millions de personnes, ne peut pourtant en rien être comparée à celle dite de la « grippe espagnole » dont le bilan, sur une humanité de moins de deux milliards d'âmes, a été sans commune mesure. Cette grande pandémie du début de la troisième décennie de notre siècle s'est traduite par un « grand confinement » en 2020, un grand coup d'arrêt de l'économie mondiale, un développement sans précédent du numérique pour le meilleur mais aussi le pire avec la révélation au grand public du « capitalisme de surveillance » (Shoshana Zuboff). Les conséquences visibles de cette pandémie mises au regard de la réalité du choc posent de nombreuses questions. Les représentations que nous avons du monde mais aussi de nous-mêmes ont été bouleversées. Cette crise joue un d'électrochoc tant sur nos consciences que sur nos décideurs car la population a pu constater une incapacité des acteurs publics et privés à lui fournir des biens pourtant essentiels, comme les masques, les réactifs pour les tests PCR ou les respirateurs. La pandémie du coronavirus a joué un rôle de révélateur de nos forces et de nos faiblesses. Gérard Pardini définit la sécurité ainsi « La sécurité, dans son acceptation première, aura pour objectif central de protéger les citoyens. L'émergence d'un terrorisme à grande échelle, l'internationalisation du crime organisé, la récurrence des crises sanitaires et des catastrophes naturelles et industrielles et les effets déstabilisateurs de la société par les violences urbaines [...] ont renforcé la prise de conscience sociétale face aux enjeux liés à la sécurité et à la protection des populations » (PARDINI, 2009). La sécurité économique a une acceptation plus large que celle de la simple sécurité, on peut la définir ainsi : « La politique de sécurité économique a pour objet la protection, face aux menaces étrangères, des actifs, matériels et immatériels, stratégiques pour l'économie française. Son implantation dans la sphère administrative n'est pas toute récente : elle est l'héritière de l'intelligence économique d'État dont les prémices remontent au rapport Martre de 1994. » (CELESTIN-URBAIN, 2021). Cette communication analyse les liens complexes entre la pandémie du coronavirus et la prise en compte de la sécurité économique.

Published in : François BOST, Perrine DELETTRE, Philippe ODOU, Angélique RANVIER et Fabrice THURIOT (dir.), *Les épidémies au prisme des SHS. De quelles crises les épidémies sont-elles porteuses ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004659, doi : 10.17184/eac.9782813004659

2 Un long déni : un deni pour tous ?

Une définition plus complète de la sécurité économique est un préalable à la réflexion ici menée. Elle peut être ainsi définie : « la sécurité économique recouvre le champ des entreprises – sûreté, contrôle de l'information, viabilité de la structure – et des acteurs publics – l'État est premier mais non unique – qui doivent assurer des missions intérieures relevant de la protection (de la société civile, les renseignements), des missions extérieures stratégiques (Défense, Affaires étrangères) ou de protection (société civile pour ses besoins, entreprises), des missions de développement des capacités essentielles pour la préservation de l'avenir (innovations, développement économique, sécurisation des approvisionnements). Il s'agit d'une stratégie à caractère défensif (protection) et offensif (soutien aux entreprises dans la conquête ou la préservation de marchés) dont l'objectif loin d'être belliqueux est de préserver un cadre et un niveau de vie confortables à l'ensemble des citoyens en dépit d'une hyper compétition économique et commerciale y compris entre alliés. ». La sécurité économique est l'un des champs de l'intelligence économique avec la diplomatie économique, la compétitivité économique et la guerre économique (BULINGE.F, MOINET.N, 2015). En fait, le contexte d'hyper concurrence économique et commerciale pousse à envisager plus sérieusement la sécurité économique (LAIDI, 2016). Le monde est à l'heure d'une guerre économique qui est l'expression de rapports de force géoéconomiques et donc géopolitiques (DEGANS, 2019).

En France, et en Europe on choisit pendant très longtemps d'ignorer l'existence de la guerre économique, et donc la politique de sécurité économique tarde à se mettre en place. Ce déni repose sur un refus de la puissance (HARBULOT, 2014), consécutif du poids des deux guerres mondiales sur le continent européen, et du choc de la défaite de 1940 en France. Il repose aussi sur une adhésion quasi aveugle aux vertus libérales, du libre-échange, ce qui implique de nier la réalité de l'existence de la guerre économique (LAIDI, 2016). Enfin, le contexte de la guerre froide suppose une forte cohésion au sein de chaque « bloc ». Or, la guerre économique oppose principalement entre eux les membres du bloc occidental, même s'il existe une intense activité de l'espionnage industriel qui permet à l'URSS d'économiser des années de recherche-développement. L'atlantisme des élites politiques et économiques françaises retient de s'opposer à Washington, qui par ailleurs protège les Européens de l'Ouest de la menace soviétique grâce à l'OTAN.

Ce déni est donc un choix, un aveuglement qui préfère l'illusion de la « mondialisation heureuse » prônée par Alain Minc à une réalité déstabilisante, celle de la guerre économique (DEGANS, 2019). Ces raisons expliquent le retard avec lequel une doctrine de sécurité économique est élaborée en France. Le Japon a, lui, très tôt opté pour des stratégies assez offensives de guerre économique : collecte d'informations (espionnage économique), vente à perte sur les marchés extérieurs, protection du marché intérieur …Ces freins n'existent pas non plus aux États-Unis qui n'ont jamais hésité à défendre les intérêts économiques de leur nation (Nixon choc de 1971[1]) comme ceux de leurs entreprises (les membres de l'OTAN sont vivement encouragés à acheter du matériel

[1]Le 15 août 1971, le président Nixon met fin au système monétaire né à Bretton Woods en suspendant la convertibilité du dollar en or

Published in : François BOST, Perrine DELETTRE, Philippe ODOU, Angélique RANVIER et Fabrice THURIOT (dir.), *Les épidémies au prisme des SHS. De quelles crises les épidémies sont-elles porteuses ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004659, doi : 10.17184/eac.9782813004659

militaire américain, les matchs Airbus/Boeing ont souvent pour vainqueur la firme américaine). Le président Clinton institutionnalise la guerre économique, et le président la porte à un niveau rarement atteint. Or les excédents commerciaux des uns sont les déficits des autres qui perdent aussi de nombreux emplois

3 Une réalite qui dérange... si peu : désindustrialisation

Les travaux de François Bost ont bien montré l'ampleur de la désindustrialisation d'un pays qui a été l'un des premiers à entamer la révolution industrielle : la France (BOST, 2014). Cette désindustrialisation concerne l'ensemble des pays occidentaux précocement industrialisés. Elle affaiblit considérablement les territoires qui produisent moins de richesses, perdent aussi des savoir-faire mais où le chômage progresse de façon sensible. En 1970, la France comptait près de 6 millions d'emplois industriels mais seulement 3.1 millions en 2019. (BOST, 2021). Cette désindustrialisation explique la dégradation des balances commerciales – l'Allemagne qui a choisi de préserver son outil industriel a une balance commerciale structurellement excédentaire – et *in fine* une perte de souveraineté. Cette désindustrialisation est la conséquence de choix politiques et de stratégies d'entreprises (chaine de valeur à l'échelle mondiale) et en fait de l'absence de stratégies de sécurité économique. Cette absence peut se faire cruelle quand elle menace des filières stratégiques (DEGANS, 2019). L'absence d'une politique de sécurité économique a un coût, économique, financier et surtout social.

La crise du coronavirus est l'occasion de mesurer l'ampleur de la dépendance des pays occidentaux qui ont renoncé à produire. Les Européens et les Américains se découvrent dans masques, sans respirateurs… qui sont produits par la Chine, pour le reste du monde. La pandémie provoque une phase de démondialisation, une contraction forte des échanges internationaux. Autre immense désillusion, certaines entreprises en Europe doivent arrêter leur production, faute de pièces produites en Asie. C'est notamment le cas de l'industrie automobile. Autre découverte gênante, l'immense majorité des semi-conducteurs sont fabriqués en Asie (et surtout à Taiwan). La sino-dépendance devient lisible aux yeux de tous.

La pandémie a contribué à déciller les yeux. Elle légitime les stratégies de sécurité économique aux yeux de décideurs qui étaient jusque là réfractaires. Elle fait comprendre à de nombreux industriels et consommateurs les vertus des « circuits courts ».

4 La mise en œuvre de stratégies de sécurite économique

En France, comme dans les autres pays européens, une véritable révolution copernicienne s'opère à partir de 2019 avec une clarification des objectifs de la sécurité économique (décret du 20 mars 2019 et circulaire du 16 juillet 2019). La pandémie renforce la politique de sécurité économique en lui donnant progressivement corps. Le Ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire déclare :« *La crise doit être utilisée pour accélérer la transformation de notre économie, pour qu'elle devienne plus compétitive, plus durable et plus souveraine* » (DUPEYRAT, 2021). Ainsi, trente milliards d'euros sont investis pour localiser en France les usines qui produiront les batteries, l'électronique, les médicaments de nouvelle génération….

Published in : François BOST, Perrine DELETTRE, Philippe ODOU, Angélique RANVIER et Fabrice THURIOT (dir.), *Les épidémies au prisme des SHS. De quelles crises les épidémies sont-elles porteuses ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004659, doi : 10.17184/eac.9782813004659

La modernisation de l'outil industriel est un choix stratégique de relance, les entreprises françaises doivent bénéficier de 35 milliards d'aides surtout destinées à l'investissement productif. Désormais, la dépendance constatée est combattue en prenant conscience de la nécessité de raccourcir les lignes logistiques, passer de chaine de valeur globale (CVG) à l'échelle mondiale à des chaines de valeur régionales ; une opportunité pour une transition vers l'industrie 4.0 ? En outre, la relocalisation contribue à améliorer le bilan carbone en rapprochant lieux de production et de consommation et en favorisant le recyclage. La relocalisation peut catalyser une industrie 4.0 sobre.

La réindustrialisation des pays européens est une des conséquences de la pandémie les entreprises profitent des plans de relance. Cette réindustrialisation peut être la conséquence de relocalisation de sites parfois très éloignés, ou de la création de nouvelles activités. Désormais les savoir-faire et la main d'œuvre qualifiée sont la force d'un territoire industriel, or les pays européens en général, et tout particulièrement la France ont misé sur l'édiction et une qualification qui font la renommée de cette main d'œuvre.

5 Les solutions mises en œuvre

La nouvelle Commission européenne se dit « géopolitique », elle ne peut faire que le constat de la dépendance multiforme et potentiellement mortifère du territoire européen. Après avoir longtemps loué l'importance des investissement directs étrangers (IDE) venant s'investir en Europe, elle commence à y voir des prises de participation ou des rachats privant l'Europe d'acteurs importants.

En 2020, la Commission lance Erma (alliance européenne pour les matières premières) qui fait le diagnostic 14 projets d'extraction voire de recyclage de terres rares en Europe : il s'agit de diminuer la dépendance de l'Europe à ces matières devenues critiques pour la fabrication de ce qui est utile à l'économie verte (éolienne, moteur, batteries, panneaux photovoltaïques…), c'est-à-dire la transition énergétique. Erma suscite une alliance pour parvenir à ce que l'Europe produise elle-même des aimants permanents (néodyme) indispensables aux moteurs des voitures électriques ou des éoliennes, alliance des industriels européens dans le domaine des batteries. La sécurisation des approvisionnements passe aussi par le recyclage des terres rares qui le sont particulièrement sur notre continent, ainsi un projet européen important d'intérêt commun (PIIEC) va subventionner des projets en ce sens : ex la start up Carester (Lyon). La sécurisation des approvisionnements est au cœur de la sécurité économique. L'Union européenne (UE) est à l'évidence en retard dans ce domaine par rapport à la Chine, au Japon ou aux Etats-Unis qui ont relancé dès 2017 leur mine de Mountain Pass pour les terres rares. Elle envisage néanmoins de mettre en place une centrale d'achat.

En 2020, voit le jour un « Airbus des batteries », une alliance européenne des batteries (AEB) dans le contexte de développement d'une mobilité dépendant de plus en plus de l'énergie électrique qui amène une dépendance forte aux batteries qui sont à 90% fabriquées en Chine, Japon et Corée du Sud. Cette" Alliance européenne pour les Batteries" est lancée par la Commission européenne en 2017 pour parvenir à ce que l'UE devienne" un chef de file mondial de la production et de l'utilisation de batteries durables ". Un « Airbus des Batteries » a pour but de créer en Europe une chaîne de

Published in : François BOST, Perrine DELETTRE, Philippe ODOU, Angélique RANVIER et Fabrice THURIOT (dir.), *Les épidémies au prisme des SHS. De quelles crises les épidémies sont-elles porteuses ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004659, doi : 10.17184/eac.9782813004659

valeur compétitive, innovante et durable, centrée sur la fabrication de cellules de batterie durables, pour éviter une dépendance technologique vis-à-vis concurrents hors Union européenne et de développer les emplois, la croissance et les investissements dans le domaine des batteries. Les besoins sont gigantesques, ils sont évalués à 300 voire 400 gigawattheures de production annuelle en 2030, soit de 8 à 10 grandes usines ayant chacune une capacité de 20 à 40 gigawattheures par an. La France, l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la Suède, l'Italie et la Pologne sont particulièrement intéressées par ce projet et devaient recevoir cinq milliards d'euros d'aides publiques, dont 960 millions pour la France afin de pouvoir faire émerger une nouvelle filière. Le temps des *giga-factories* est venu.

Pour autant, il faut se garder de toute illusion.

1) ainsi la firme Ferroperm, spécialisée en ferro-alliage et silicium, que l'on retrouve dans les batteries ou le photovoltaïque, qui appartient au groupe FerroGlobe, annonce la fermeture des sites en France (Savoir, Isère) au profit d'un site chinois

2) A l'heure de la volonté de privilégier les circuits courts, le « made in » (ex la made in France) n'est parfois qu'une illusion : les pièces viennent de Chine mais le vélo est assemblé en France, cela suffit à être vendu comme un produit français, alors que la dépendance commerciale n'est en rien réduite, ni l'emploi pérennisé.

3) Les relocalisation ont un coût : les consommateurs accepteront-ils d'acheter plus cher des produits fabriqués localement. En auront-ils l'envie ? En auront-ils les moyens ?

Ainsi, Thierry de la Tour d'Artaise patron de SEB déclare « *Fabriquer en France est pertinent pour les produits à haute valeur ajoutée* »[2],Il souligne que tout n'est pas relocalisable, ainsi SEB peut relocaliser l'électronique des machines à café sur le site de Saint-Lô. Autre problème la relocalisation ne se décrète pas. L'existence d'un l'écosystème industriel est un préalable indispensable : il faut que le territoire soit animé par un ensemble de fournisseurs et de sous-traitants. En outre, les stratégies industrielles ne peuvent se penser à l'échelle d'une entreprise, mais doivent s'élaborer à celle de filière.

6 La sécurite économique doit amener à une nouvelle souveraineté

Il s'agit de renforcer le « cœur du patrimoine économique français » (CELESTIN-URBAIN, 2021). Joffrey Célestin-Urbain estime que « la sécurité économique est désormais une politique publique à part entière, qui donne des résultats tangibles » (CELESTIN-URBAIN, 2021). La France est l'un des pays qui pousse l'Union européenne à agir sur les investissements étrangers, pour éviter les prises de contrôle d'entreprises stratégiques. La pandémie a poussé la réévaluation des secteurs considérés comme stratégiques, les biotechnologies en font parties depuis avril 2020, puis les télécommunications.

[2] Cécile Crouzel, « Saint-Lô, l'atout made in France de SEB », le 16 septembre 2021, *Le Figaro.*

Published in : François BOST, Perrine DELETTRE, Philippe ODOU, Angélique RANVIER et Fabrice THURIOT (dir.), *Les épidémies au prisme des SHS. De quelles crises les épidémies sont-elles porteuses ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004659, doi : 10.17184/eac.9782813004659

Quelles sont les formes de souveraineté au cœur de la sécurité économique ? À l'évidence l'épidémie du coronavirus a débouché sur une crise sanitaire qui a obligé à ouvrir les yeux et à poussé à envisager la nécessité de la sécurité économique.

1) Une souveraineté sanitaire à retrouver : la crise a révélé la dépendance des Européens vis-à-vis de masques, des respirateurs fabriqués en Chine, la France doit même importer de Chine ses principes actifs à la base du paracétamol (même si la France demeure l'un des premiers fabricants de médicaments) Paris annonce vouloir relocaliser d'ici 2023 la chaine de production du paracétamol. Globalement, 40 % des médicaments vendus en UE proviennent d'un pays extra-communautaire.

2) La crise pose la problématique de la dépendance aux matières premières critiques. La transition énergétique pose aussi la question de la dépendance énergétique : enjeu de la maitrise technologique, question de la place du nucléaire dans le mix énergétique en Europe. La France pousse à la prise en compte du nucléaire dans les énergies permettant la maitrise des gaz à effet de serre.

3) La question des chaines de valeur globale est apparue dans le sillage de la crise sanitaire : l'industrie automobile obligée d'arrêter les chaines de production Renault a 17 000 fournisseurs à l'échelle du monde. Il faut évoluer vers des chaines de valeur plus régionales : la question de la dépendance aux semi-conducteurs a été révélatrice des manquements.

4) La politique industrielle comme réponse à la crise sanitaire ? Est-ce le retour à un État-stratège ?

5) La souveraineté numérique : L'Europe est une « colonie numérique » (Catherine Moreau-Dessailly), elle a perdu la bataille de la 5G, et a mesuré l'ampleur des cyberattaques (désinformation, hacking…) lors du confinement le recours massif au télétravail a rendu nécessaire la protection des informations, des données. L'Europe ne peut se résoudre à n'avoir que le choix entre Etats-Unis et Chine, avec en plus des ingérences nord-coréennes et russes. L'enjeu des technologies est particulièrement puissant.

En fait « La préservation de la souveraineté économique ne se limite pas à une stratégie purement défensive. Elle serait une coquille vide sans puissance économique ni maîtrise technologique » (CELESTIN-URBAIN, 2021). La sécurité économique relève d'une stratégie de puissance assumée. La présidence française de l'Union au premier semestre 2022 devrait aider à la mise en place d'une politique de sécurité économique à l'échelle européenne. La France est particulièrement sensible aux domaines technologiques que sont la blockchain, l'Intelligence artificielle, le cloud souverain…

Conclusion

La transition énergétique, la digitalisation, la réindustrialisation de la France sont des objectifs presque consensuels pour la politique industrielle. Le débat devrait maintenant porter sur les meilleurs instruments pour atteindre ces objectifs. Si ces mesures

Published in : François BOST, Perrine DELETTRE, Philippe ODOU, Angélique RANVIER et Fabrice THURIOT (dir.), *Les épidémies au prisme des SHS. De quelles crises les épidémies sont-elles porteuses ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004659, doi : 10.17184/eac.9782813004659

n'ont rien d'une nouveauté, la crise liée à la pandémie a mis en avant une autre politique, plus transversale : les aides à la relocalisation d'activités industrielles. La réindustrialisation, c'est-à-dire l'augmentation de la part relative des emplois industriels dans l'emploi total, ne se décrète pas. Elle est un processus de long terme. De nombreuses études démontrent que les relocalisations les plus porteuses d'avenir concernent des activités qui sont automatisables et créent donc peu d'emplois directs. En revanche, la relocalisation d'activités stratégiques ou de certains maillons de la chaîne de valeur constitue l'une des solutions à la vulnérabilité des chaînes de valeur mondiales.

La pandémie a permis une réévaluation de la nécessité d'une politique de sécurité économique déclinée sur des plans défensifs et offensifs, seul moyen de reconquérir une souveraineté en partie perdue et donc de conserver la maitrise de son avenir.

Bibliographie

BOST, F. MESSAOUDI, D., 2021, « L'industrie-monde », *La documentation photographique*, n° 8140.

BOST, F., 2014, La France : mutation des systèmes productifs, Paris, Sedes.

BULINGE.F, MOINET.N, 2015, « L'intelligence économique : un concept, quatre courants », *Problèmes économiques*, n° 3113.

CELESTIN-URBAIN, J., *La politique de sécurité économique de l'État*, 2021, « La politique de sécurité économique de l'État », *Constructif*, 2021/1, n° 58, p. 43-46.

DEGANS, A., 2019, *La sécurité économique de la France dans la mondialisation : une stratégie de puissance face aux nouveaux défis du XX^{Ième} siècle*, URCA.

DUPEYRAT, P., 2021, *Sécurité économique et souverainetés industrielles*, Paris, PUF.

LAIDI, A., 2016, *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin.

PARDINI,G.,2009, *Introduction à la sécurité économique*, Paris, Lavoisier.

Published in : François BOST, Perrine DELETTRE, Philippe ODOU, Angélique RANVIER et Fabrice THURIOT (dir.), *Les épidémies au prisme des SHS. De quelles crises les épidémies sont-elles porteuses ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004659, doi : 10.17184/eac.9782813004659